



PREFET DE L'HERAULT

**Avis d'enquête publique**  
**sur l'aménagement d'un plan d'eau et de loisirs et de défense contre les inondations**  
**sur la commune de Baillargues**

Il sera procédé du mardi 2 mai 2018 à 8h30 au jeudi 7 juin 2018 à 17h30, soit 37 jours consécutifs, à une enquête publique sur l'opération d'aménagement d'un plan d'eau et de loisirs et de défense contre les inondations sur la commune de Baillargues

Monsieur Jean-Pierre DEBUIRE, ingénieur-architecte, retraité, a été désigné par la présidente du Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés à la mairie de Baillargues est Madame Jennifer CUCHET, téléphone du standard 04 67 87 81 81 courriel [jennifer.cuchet@ville-baillargues.fr](mailto:jennifer.cuchet@ville-baillargues.fr)

**Le dossier d'enquête**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant l'avis de l'autorité environnementale ainsi que le registre d'enquête, seront déposés et consultables du mardi 2 mai 2018 à 8h30 au jeudi 7 juin 2018 à 17h30 :

- en mairie de Baillargues, siège de l'enquête,
- sur le site Internet des services de l'État dans l'Hérault :  
<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>
- sur le site de l'enquête dématérialisée :  
<https://www.democratie-active.fr/amenagement-plan-eau-loisir-defense-contre-inondation-baillargues/>
- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30 (hors jours fériés)

## **Observations et propositions**

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du mardi 2 mai 2018 à 8h30 au jeudi 7 juin 2018 à 17h30 :

\* sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Baillargues, siège de l'enquête,

\* les adresser par écrit au :

Commissaire enquêteur, M. Jean-Pierre DEBUIRE

Parc Gérard Bruyère

Hôtel de Ville

Place du 14 juillet – BP 81

34671 Baillargues cedex

\* les déposer par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/amenagement-plan-eau-loisir-defense-contre-inondation-baillargues/>

Les horaires d'ouverture des bureaux de la mairie de Baillargues, sont les suivants :

Lundi : de 13h00 à 19h00

mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Baillargues, siège de l'enquête, lors de ses permanences aux horaires suivants:

- le mercredi 2 mai 2018 de 9h00 à 12h00

- le mercredi 23 mai 2018 de 9h00 à 12h00

- le jeudi 7 juin 2018 de 13h30 à 17h30

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés, à la mairie de Baillargues, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer – service Eau risques et nature, sur demande, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, durant les heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.

Ils seront également déposés sur le site Internet des services de l'État [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique et après consultation du CODERST, le Préfet pourra prononcer, par arrêté, l'autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement de l'aménagement d'un plan d'eau et de loisirs et de défense contre les inondations sur la commune de Baillargues, maître d'ouvrage.